Département de Meurthe et Moselle

VILLE DE POMPEY

PN

DECISION N°419

LOCATIONS

Résiliation garage n° 1 sis 99 Ter rue des Jardins Fleuris - [redacted]

Vu l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 15 juin 2020, par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122 -22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de location du 27 septembre 2022, passée entre la Commune de Pompey et [redacted], pour la location d'un garage sis 99 ter rue des Jardins Fleuris à Pompey,

Vu le courriel reçu le 28 avril 2025, par lequel [redacted] part de leur intention de libérer ce garage,

Le Maire,

D E C I D E

- **de mettre fin** à la convention du 27 septembre 2022 à compter du 25 juillet 2025.

Pompey, le 2 mai 2025

VILLE DE POMPEY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MEURTHE-ET-MOSELLE

Le Maire,

Laurent TROGRLIC

Publié par voie électronique le 12/5/25
Transmis à la Préfecture le .....

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)